

ANNEXE III - REGLEMENT D'EXAMEN

Baccalauréat professionnel Spécialité Maintenance des matériels			Candidats de la voie scolaire dans un établissement public ou privé sous-contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public.		Candidats de la voie scolaire dans un établissement privé, CFA ou section d'apprentissage non- habilité, formation professionnelle continue en établissement privé, CNED, candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles.		Candidats voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité.	
option A : agricoles option B : de travaux publics et de manutention option C : de parcs et jardins								
Épreuves	Unités	Coef	Forme	Durée	Forme	Durée	Forme	Durée
E1 - Épreuve scientifique et technique								
Sous-épreuve E11 : Etude d'un système technique	U11	2	CCF		Ponctuel écrit	3h	CCF	
Sous-épreuve E12 : Mathématiques	U12	1,5	CCF		Ponctuel écrit et pratique	1h	CCF	
Sous-épreuve E13 : sciences physiques et chimiques	U13	1,5	CCF		Ponctuel écrit et pratique	1h	CCF	
E2 - Épreuve de technologie								
Sous-épreuve E21 : Analyse et diagnostic.	U21	1,5	Ponct. écrit	3h	Ponctuel écrit	3h	CCF	
Sous-épreuve E22 : Préparation d'une intervention.	U22	1,5	Ponct. écrit	2h	Ponctuel écrit	2h	CCF	
E3 - Épreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel								
Sous-épreuve E31 : Évaluation de la formation en milieu professionnel	U31	3	CCF		Ponctuel oral	40 min	CCF	
Sous-épreuve E32 : Organisation d'un poste de travail, élaboration d'un processus d'intervention et réparation	U32	1,5	CCF		Ponctuel pratique	4h	CCF	
Sous-épreuve E33 : Élaboration d'un processus de diagnostic	U33	2,5	CCF		Ponctuel pratique	4h	CCF	
Sous-épreuve E34 : Economie-gestion	U34	1	CCF		Ponctuel oral	30 min	CCF	
Sous-épreuve E35 : Prévention, santé, environnement	U35	1	CCF		Ponctuel écrit	2h	CCF	
E4 - Épreuve de langue vivante	U4	2	CCF		Ponctuel oral	20 min (1)	CCF	
E5 - Épreuve de français, histoire,		5						

géographie et éducation civique								
Sous-épreuve E51 : Français	U51	2,5	Ponct. écrit	2h30	Ponctuel écrit	2h30	CCF	
Sous-épreuve E52 : Histoire, Géographie, Education civique	U52	2,5	Ponct. écrit	2h	Ponctuel écrit	2h	CCF	
E6 - Épreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	U6	1	CCF		Ponctuel écrit	1h30	CCF	
E7 - Épreuve d'éducation physique et sportive	U7	1	CCF		Ponctuel pratique		CCF	
Épreuve facultative (2)								
Langue vivante	UF1		Ponct. oral	20 min	Ponctuel oral	20 min	Ponct. oral	20 min.

(1) dont cinq minutes de préparation.

(2) la langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre de l'épreuve obligatoire. Seuls les points excédant 10 sont pris en compte pour le calcul de la moyenne générale en vue de l'obtention du diplôme et de l'attribution d'une mention.